



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AON-2024-01-04

PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE CENTRE ODAS

ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres qui est lancé par Ipsas Afrique Francophone pour le compte du Centre ODAS, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie.

L'Appel d'Offres concerne la production de supports de communication pour optimiser la visibilité du Centre ODAS au cours de ses activités en Afrique Francophone.

Ce marché comporte deux (02) lots.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute personne morale intervenant dans le domaine de la communication, conception et production de supports de communication, et ayant au moins une expérience d'au moins cinq (05) années d'exercice en Côte d'Ivoire.

Le non-respect de cette condition vaut rejet de l'offre.

ARTICLE 3 : VALIDITE DE LA SOUMISSION

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres.

ARTICLE 4 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Toute structure intéressée et répondant à l'exigence décrite à l'article 2 ci-dessus doit télécharger le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en cliquant sur le lien suivant : [PRODUCTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE CENTRE ODAS - Ipsas Procurement](#)

ARTICLE 5 : REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées sous plis fermé au plus tard le **25 janvier 2024 à 16h30mn** l'Administration de Ipsas Afrique Francophone sise à Cocody 2-Plateaux Vallons, rue J77, lot 2874 ilot 238

28 BP 1835 ABIDJAN 28

Tél : +225 25 22 016 510

ARTICLE 6 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en **séance publique** à l'Administration de Ipsas le **26 janvier 2024 à 10h00mn.**

ARTICLE 7 : RESERVES

Le Centre ODAS se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent Appel d'Offres si

l'engagement financier du donateur inhérent est résilié.